

Service de réception - Ministère de l'Intérieur

084-258402346-20170518-2017CS50-DE

Document certifié exécutoire

Reception par le préfet : 30/05/2017

Publication : 30/05/2017

du Luberon

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Une autre vie s'invente ici

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)



Délibération 2017 CS 50 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : CONVENTION 2017 AVEC LE RESEAU REGIONAL DES GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

L'an deux mille dix-sept et le 18 mai à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 mai, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Laurence PONCHON, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Christiane NAJI, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Nelly BAJOLLE, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Pascal RAGOT, Philippe ROUX, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, Pierre FISCHER, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Jérôme DE LUCA, François DUPOUX, Pascal DEPOISSON, Pierre PESSEMESE, Daniel LECORNEC, Philippe DAUMAS, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON.

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD

Anne-Cécile REUS à Fernand PEREZ

Messieurs

Jacques DECUIGNIERES à André BERGER

Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE

Francis FARGE à Gisèle MAGNE

Mathias MEIGNAN à Arnaud BOUTET

Pierre POURCIN donne pouvoir à André BOUFFIER

Etaient excusés

Mesdames Elisabeth AMOROS, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN, Bénédicte MARTIN, Geneviève RECUBERT

Monsieur Rémy RAYE

Etaient aussi présents

Mesdames Marie-Christine KADLER, Sandrine REDENTI

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • Fax : 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adopté par décret ministériel du 20 mai 2009 ;

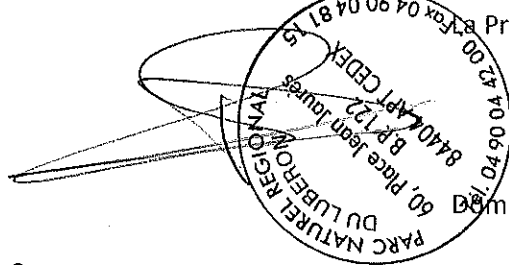
Vu les crédits inscrits au budget primitif 2017 ;

Considérant, entre autres, la démarche mécénat à développer par le Parc du Luberon et les actions sur ce thème annoncées par le RREN,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention avec Réseau des gestionnaires d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'azur ci-jointe ;
- **AUTORISE** le Président à la signer ainsi que tout document nécessaire à sa mise en application.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.


Présidente,
Dominique SANTONI

PARC NATUREL REGIONAL
DU LUBERON
60, place Jean Jaures
B.P. 122
84407 APT CEDEX 5
T. 04 90 04 90 42
F. 04 90 04 81 15

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0